

# Evaluation Label RFAR



AFNOR 102495  
conseils RSE

## Illustrer ses pratiques vertueuses en achats responsables

### Les enjeux

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, mettre en place une politique d'achats responsables sur les produits et services est nécessaire. Une fois les prestataires et fournisseurs impliqués dans l'optique de respecter vos engagements de développement durable et de santé environnementale, informer sur vos pratiques vertueuses est indispensable : **le label « Relation Fournisseurs et Achats Responsables » (RFAR) remplit cet objectif.**

### Nos réponses

Le label RFAR, coconstruit par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats, distingue les organisations ayant fait preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs et s'engageant dans l'application de critères d'achat valorisant les produits et services responsables.

Celui-ci est divisé en 5 domaines et 15 critères d'évaluation, allant de la gouvernance de l'organisation à l'impact des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème.





## Evaluation Label RFAR

### Le fonctionnement

Ultime étape du Parcours national des achats responsables lancé par le ministère de l'Economie, l'obtention de ce label vise à insuffler une nouvelle dynamique pour l'évolution des pratiques d'achat.

S'engager dans cette démarche de labellisation RFAR participe à cet élan promu par les autorités publiques et le secteur privé, et procure aux organisations labellisées un avantage économique et réputationnel.

**Pour chaque critère du référentiel du label, trois angles d'appréciation existent :**

- S'engager explicitement,
- Pratiquer systématiquement,
- Piloter efficacement.

**Avec quatre niveaux d'assurance :**

- 1 Non tangible / non réalisé,
- 2 Partiel / incomplet,
- 3 Probant,
- 4 Exemple et innovant.

Le Médiateur des entreprises a donné le titre d'évaluateur agréé à Primum Non Nocere®, structure du groupe Grant Thornton, ainsi habilité à vous auditer.

### La procédure

**La procédure d'évaluation du label se divise en plusieurs étapes :**

- Planification de la mission d'audit chez le candidat.
- Signature du contrat pour l'évaluation entre le candidat et l'évaluateur agréé, avec accord de confidentialité, définition de l'offre, obligation des parties, réponse aux non-conformités, prix et paiement du service...
- Exécution de la mission par l'évaluateur :
  - Organisation d'une réunion de cadrage en présence d'un membre de la direction rappelant le contexte et le périmètre de l'évaluation,
  - Analyse de la documentation publique,
  - Recueil et traitement des informations fournies par le candidat.
- Organisation d'une réunion de clôture par l'évaluateur agréé, en présence d'un membre de la direction, afin d'adresser au candidat au label un rapport de fin de mission.
- Envoi par le candidat à l'organisme labellisateur de trois pièces :
  - Le rapport d'évaluation dans sa version finale, intégrale et validée,
  - La lettre de couverture (lettre de motivation engageant la direction de l'entité candidate),
  - Le plan d'action approuvé et signé par l'interlocuteur de l'entité candidate.



**Nous pouvons être évaluateur pour l'obtention du label RFAR mais, ne pouvons cumuler les deux rôles pour des raisons d'éthique et de déontologie.**

**Mieux maîtriser la santé environnementale est possible. Il s'agit de l'influence, positive ou négative, que notre environnement exerce sur notre santé. Cette notion essentielle est travaillée dans l'ensemble de nos diagnostics, accompagnements et labellisations afin de mettre la santé de vos collaborateurs et clients / usagers au cœur des organisations.**

#### Nathalie MARGRAITTE

Associée, Directrice nationale du métier Transformation Durable  
E [nathalie.margraite@fr.gt.com](mailto:nathalie.margraite@fr.gt.com)  
T +33 (0)1 41 25 89 01

#### Olivier TOMA

Associé, Fondateur de Primum Non Nocere®  
E [olivier.toma@fr.gt.com](mailto:olivier.toma@fr.gt.com)  
T +33 (0)6 68 54 72 12

#### Christine LARSEN

Associée, en charge de la Sourcing and Supply Chain optimisation (Achats responsables inclus)  
E [christine.larsen@fr.gt.com](mailto:christine.larsen@fr.gt.com)  
T +33 (0)1 41 25 92 34

#### Agnès de RIBET

Associée en charge du Business Development, Marketing et Communication  
E [agnes.deribet@fr.gt.com](mailto:agnes.deribet@fr.gt.com)  
T +33(0)1 41 25 85 85

#### C.C.L.A.I.R.E

**Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2023 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.